

Item 6

La France :

- prend note du rapport relatif à la mise en oeuvre du plan stratégique 2020-2025 et soulignera l'importance de tirer pleinement les enseignements de cette période, notamment en ce qui concerne l'importance d'une gestion axée sur les résultats, la qualité des partenariats opérationnels et le rôle essentiel des bureaux régionaux dans la mise en oeuvre des programmes.

- encourage le secrétariat à poursuivre l'effort de systématisation des évaluations, afin d'améliorer la planification et de renforcer la capacité de l'agence à documenter l'impact de ses interventions.

S'agissant du plan stratégique 2026-2029, la France :

- indique que la réussite du nouveau plan dépendra étroitement de la capacité d'ONU-Habitat à aligner son organisation interne sur ses priorités stratégiques.

- exprime à ce titre la sa préoccupation consécutive à l'absence de renforcement des unités en charge du logement, alors même que cette thématique est appelée à structurer l'ensemble des interventions de l'agence dans les années à venir.

- rappelle son soutien aux orientations proposées, en particulier à l'importance donnée au logement convenable, aux services de base et à la résilience urbaine.

- encourage le secrétariat à garantir une articulation cohérente entre les divisions techniques et les bureaux régionaux, afin de favoriser une mise en oeuvre plus fluide et mieux coordonnée des objectifs stratégiques.